

# L'OFFRE DE L'ARSEQ ENVERS LES MEMBRES AFFILIÉS

Depuis plusieurs années, l'ARSEQ travaille son offre de services envers ses membres affiliés pour leur offrir une panoplie d'éléments qui les aideront à se développer, mais également à structurer le soccer dans l'Est-du-Québec. Voici notre offre, conçue pour vous et pour vos membres :

## SERVICE AUX CLUBS

- Visite des clubs
- Ressource technique
- Soutien administratif
- Aide et soutien pour la reconnaissance des clubs
- Tournée de l'ARSEQ
- Matériel éducatif
- Arbitrage
- Licence C

## SERVICE AUX ENTRAINEURS ET ARBITRES

- Formations
- Stage de recyclage
- Formation continue
- Rencontre technique

## SERVICE AUX JOUEURS ET AUX JOEUSES

- Ligue A
- Match amical
- Activités estivales
- Camps de développement
- LDP
- CIR
- PIR
- Sport-études et Concentration

## AUTRES

- Représentation au niveau de Soccer Québec
- Compétitions
- Futsal
- Communications
- Ligue AA
- Ligue Senior

## MANDAT DE L'ARSEQ

- Promouvoir le soccer dans les limites territoriales, tant au niveau récréatif que compétitif;
- Promouvoir, par une action concertée et coordonnée, l'intérêt des membres;
- Sanctionner et superviser les activités de soccer sous la juridiction de l'ARSEQ, et ce, pour toutes les catégories et classes;
- Encourager le développement individuel pour permettre aux meilleurs éléments d'accéder au plus haut niveau de compétition.

# POURQUOI S'AFFILIER ?

**1.** Pour permettre au joueur ou à la joueuse d'évoluer selon son niveau dans un réseau structuré offrant le calibre de jeu recherché et ainsi, lui permettre de se rendre jusqu'à l'excellence en passant par le soccer à 5x5 initiation, le soccer à 7 x 7, le soccer à 9 x 9, le soccer à 11 x 11 , le futsal et les différentes ligues en place partout dans la région. Cela peut également permettre aux athlètes élités de bénéficier des programmes particuliers tels que :

- a. Activités organisées par l'ARSEQ (ligue A, camps de développement, CIR, PIR, LDP, Jeux du Québec, ligue AA, Formations) ;
- b. Programme de bourses aux athlètes ;
- c. Programme des Équipes du Québec ;
- d. Programme des Équipes nationales.

**2.** Pour bénéficier de la couverture d'assurances de Soccer Québec :

- Accident (aux membres) ;
- Responsabilité civile (régions et clubs) ;
- Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants ;
- Assurance voyage (joueurs et joueuses).

**3.** Pour bénéficier de formation continue et adaptée

- Formations d'éducateur
- Formations d'arbitre
- Formations thématiques
- Mentorat (Diplôme entraîneur)

**4.** Pour avoir accès à des programmes de perfectionnement technique pour les entraîneurs et pour les arbitres dispensés par des professionnels accrédités :

- Programmes de formation PNCE accrédités par l'Association canadienne de soccer et le ministère ;
- Stages DEP, Licences A et B ;
- Stages & séminaires de haut niveau ;
- Programmes d'évaluation et de promotion pour officiels.

**5.** Pour avoir accès au programme Sport-études dans sa région et au programme Sport-études de l'Académie de l'Impact qui est offert par Soccer Québec.

**6.** Pour avoir l'occasion de se mesurer à d'autres équipes en participant à des tournois, festivals et compétitions sanctionnés arbitrés par des officiels affiliés.

**7.** Pour participer aux compétitions provinciales organisées par Soccer Québec (Coupe du Québec AAA, Coupe des champions provinciaux AA) et aux compétitions nationales (Championnats canadiens des clubs et des sélections).

**8.** Pour faire partie d'un sport structuré et organisé qui est régi par Soccer Québec en vertu de règlements généraux et en conformité avec les règles juridiques en vigueur.

**9.** Pour avoir des formations et de l'accompagnement pour les joueurs et entraîneurs.

**10.** Pour avoir un accompagnement administratif et technique en lien avec le Programme de Reconnaissance des Clubs (PRC).

# RÉPARTITION DU COÛT D’AFFILIATION

Les coûts d’affiliation sont répartis entre ces différents partenaires :

- L’ACS pour les programmes canadiens essentiellement pour la préparation des équipes nationales ;
- Pour la couverture d’assurance dont bénéficie chaque membre de Soccer Québec ;
- Pour Spordle ;
- Pour le budget de Soccer Québec pour couvrir les frais d’opération ;
- Un montant est également demandé par joueur pour la contribution à l’Association régionale de soccer pour permettre à celle-ci d’être en opération.

## FRAIS D’AFFILIATION

Joueur.euses	2026
U6 et moins	37,76 \$
U7 et U8	40,61 \$
U9 et plus	48,61 \$
Senior - Local	35,61 \$

\*À prévoir 1,75 \$ en plus pour l’assurance des joueurs.

## EN S’AFFILIANT, CHACUN CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DU SOCCER QUÉBÉCOIS

- En permettant aux athlètes membres des programmes élités de payer des frais d’inscription abordables les rendant ainsi accessibles à tous ceux et celles qui en ont le talent ;
- En permettant au soccer d’obtenir des installations de qualité et multiples (surfaces synthétiques, centres intérieurs, etc.) ;
- En permettant à Soccer Québec, aux Associations régionales et aux clubs d’engager du personnel administratif et technique compétent et qualifié.